HAUTE SAINTONGE

Coupon de demande et réception d'un composteur individuel

Le badge de déchèterie est obligatoire pour bénéficier d'un composteur.

☐ **Je ne possède pas de badge : Merci de remplir le formulaire de demande de badge accessible en mairie ou sur le site internet de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge.**
https://www.haute-saintonge.org/dechets/decheteries

☐ **Je possède mon badge : Merci de remplir les informations ci-dessous**

Coordonnées de l'administré :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Lieu-dit : _____

Commune : _____

Numéro de badge (Inscrit sur le badge): _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Informations

Ce coupon complété est à retourner impérativement à votre mairie pour récupérer un composteur et un bio-seau avec le flyer « Recette du Compost »
ou
Venir directement avec votre badge au service déchets de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge au 9 Lotissement La Meslerie 17 500 JONZAC.

☐ Composteur et bioseau reçus le :

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE